

Nouveaux aspects de la civilisation de Cortaillod en pays neuchâtelais

Autor(en): **Honegger, Matthieu / Michel, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **25 (2002)**

Heft 2-fr: **L'archéologie neuchâtelaise revisitée**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-19550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

villages néolithiques



Nouveaux aspects de la civilisation de Cortailod en pays neuchâtelois

— Matthieu Honegger et Robert Michel

Deux fouilles de sauvetage récentes, l'une près du célèbre site de La Tène, l'autre en pleine ville de Neuchâtel, fournissent des données nouvelles sur les premiers villages néolithiques établis le long des rives du lac de Neuchâtel.

La civilisation de Cortailod puise son origine dans des groupes du sud de la France (Saint-Uze, puis Chasséen), dont les influx touchent la Suisse au cours du 5^e millénaire av. J.-C. Centrée sur la région des Trois-Lacs, elle peut couvrir, selon les périodes, une grande partie du Plateau, atteignant notamment le Bassin lémanique et la région de Zurich. Elle est bien connue dans le canton de Neuchâtel, grâce aux découvertes effectuées aux 19^e et 20^e siècle sur dix-huit stations littorales (fig. 36). Jusqu'aux années 80, les recherches archéolo-

Fig. 35
 Au premier plan, foyer installé sur un soubassement de dalles.
 Neuchâtel/Fun'ambule.

Focolare costruito su uno zoccolo di lastre litiche. Neuchâtel/Fun'ambule.

giques se sont essentiellement concentrées sur l'étude de la culture matérielle et l'établissement d'une chronologie absolue. Elles ont conduit à proposer une partition du Cortaillod de la région des Trois-Lacs en trois phases évolutives: le Cortaillod classique (3900-3650 av. J.-C.), suivi du Cortaillod tardif (3650-3500 av. J.-C.), puis du Cortaillod de type Port-Conty (3500-3300 av. J.-C.).

Depuis une trentaine d'années, la multiplication des travaux de construction dans les bandes littorales a suscité des interventions de sauvetage portant souvent sur de vastes superficies. La mise au jour de portions importantes de villages lacustres a offert la possibilité d'étudier l'organisation architecturale et le fonctionnement de ces établissements. C'est ainsi qu'entre 1984 et 1985, le village du Cortaillod classique d'Hauterive/Champréveyres, fondé en 3810 av. J.-C., a été fouillé dans son intégralité (fig. 37). Il a révélé un ensemble de maisons régulièrement alignées et ceinturées par une large palissade implantée du côté du lac. Les bâtiments se com-

posent d'habitations d'assez grandes dimensions et de constructions plus petites qui pourraient être des greniers ou, éventuellement, des ateliers.

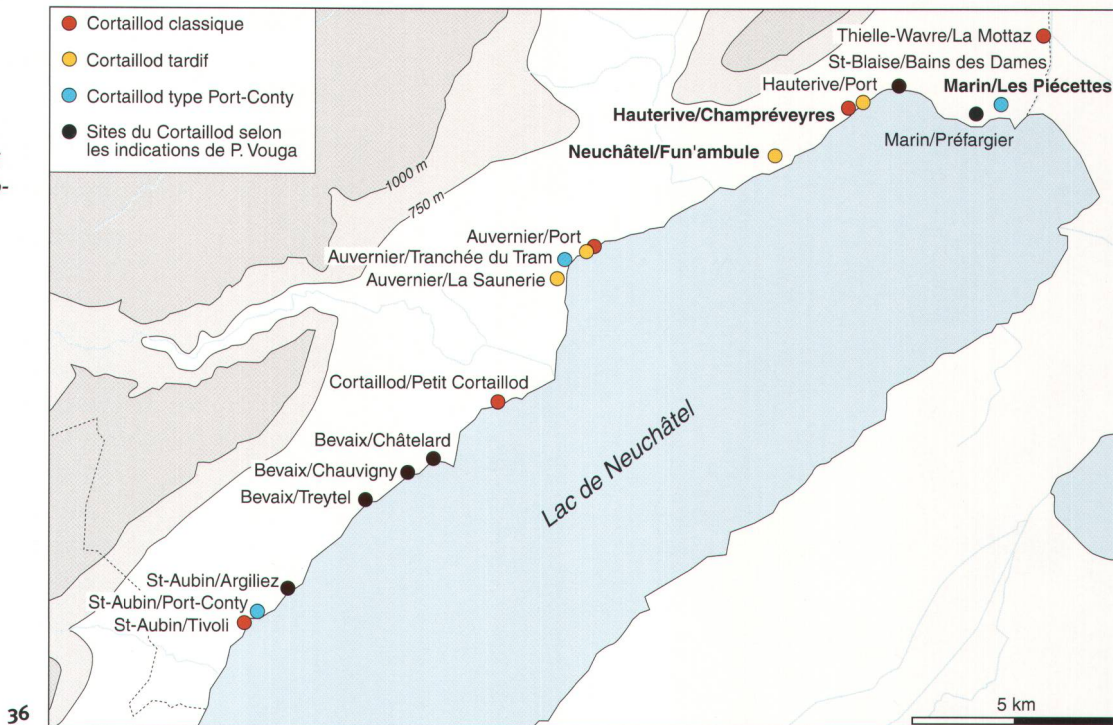
Récemment, deux interventions de sauvetage ont porté sur des stations littorales relevant également de la civilisation de Cortaillod. Il s'agit des fouilles du Fun'ambule en ville de Neuchâtel, dont les vestiges remontent au Cortaillod tardif, et du site de Marin-Epagnier/Les Piécettes, qui a révélé un établissement du Cortaillod de type Port-Conty. Les résultats préliminaires de ces deux fouilles apportent des éléments nouveaux sur l'organisation des villages de cette époque.

Les fouilles de Neuchâtel/Fun'ambule

Le comblement et l'élargissement des rives du lac à l'est de la ville de Neuchâtel ont commencé dès la fin du 18^e siècle. C'est en 1765, en effet, que Pierre-Alexandre DuPeyrou fit exécuter au bord

Fig. 36
 Carte de localisation des stations littorales de la civilisation de Cortaillod, situées dans le canton de Neuchâtel.

Situazione delle stazioni perilacustri della cultura di Cortaillod, nel territorio dell'attuale Canton Neuchâtel.



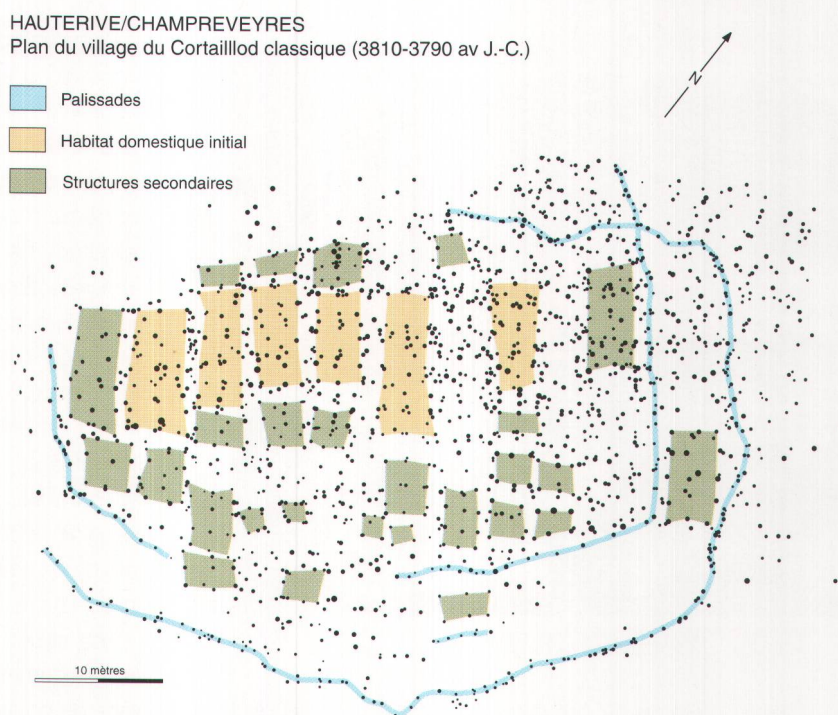


Fig. 37
Plan du village d'Hauterive/
Champréveyres (d'après Rychner-
Faraggi 1997, fig. 2 et 3, modifiées).

*Pianta d'uno dei villaggi di Hauterive/
Champréveyres (adattamento da
Rychner-Faraggi 1997, figg. 2 e 3).*

37

du lac les premières plantations d'arbres en face de l'orangerie de son domaine. Ces comblements se poursuivirent si bien qu'en 1854, au moment où les antiquaires-archéologues, à la suite de Ferdinand Keller, se mirent à recenser et à écumer les stations palafittiques, l'essentiel des cités lacustres de la baie orientale de la ville de Neuchâtel reposait sous les cinq mètres de remblais de ce qu'on appelait «la grande promenade». La construction du funiculaire, baptisé Fun'ambule, entre la gare et l'Université, a donné l'occasion unique de tirer de l'oubli les vestiges d'un de ces villages lacustres.

La fouille de deux mois, de fin juin à fin août 1999, a permis de mettre au jour, sur un peu plus de 600 m², une portion de cet habitat, édifié au bord du lac à partir de 3571 av. J.-C. (fig. 38). Cette datation, confrontée à la typologie des objets recueillis, permet d'attribuer le gisement à la phase tardive de la civilisation de Cortaillod.

L'altitude d'implantation est comprise entre

428,70 et 429,70 m; le gisement se trouve donc légèrement plus bas que le niveau moyen actuel de l'eau, stabilisé à 429,30 m. Le site est établi sur une plage de sable présentant une légère pente de 2% en direction du lac. L'épaisseur du niveau d'occupation oscille entre 5 et 20 cm. La partie nord, la plus élevée, est érodée. En revanche la partie sud, protégée dès l'origine par une importante couche de sable, est dans un remarquable état de conservation, comme en témoignent les très nombreux grands fragments de poterie et tous les objets en os et en bois de cerf.

D'une manière générale, les observations recueillies montrent que les maisons de ce village n'étaient pas surélevées. Les pieux utilisés sont généralement circulaires (83%), d'un diamètre moyen de 12 cm. Ils servent à soutenir les parois et le toit de l'habitation, et non le plancher comme l'acception conventionnelle du terme «pilotis» le laisse supposer. La portée moyenne entre les poteaux de soutènement des structures étudiées



Fig. 38
 Vue d'ensemble de la fouille de Neuchâtel/Fun'ambule.
Veduta generale dello scavo di Neuchâtel/Fun'ambule.

est de 1,77 m dans le sens est-ouest et de 1,66 m dans le sens nord-sud. On constate, en déterminant les essences des bois, que l'usage du chêne est prépondérant dans la construction, puisque qu'il constitue 98% des 389 pieux et 92% des 104 bois horizontaux relevés sur le site.

La dendrochronologie a permis de décrypter les successions architecturales (fig. 39) et d'estimer la durée d'utilisation des habitations à une trentaine d'années. Ainsi, le village n'ayant été occupé que durant une période relativement courte, une partie des alignements de poteaux délimitant les fondations des bâtiments et de leurs réfections était identifiable en plan sur le terrain lors de la fouille déjà. Deux phases de construction principales ont été observées.

Une première phase, qui débute en -3571, voit l'édification de deux complexes dans des zones distinctes dont l'orientation générale peut être soit parallèle, soit perpendiculaire à la ligne du rivage (fig. 40).

Lors d'une seconde phase, entre -3550 et -3540, on assiste à l'entretien ou l'abandon des premières structures alors que, sur des emplacements demeurés vides jusqu'alors, trouvent place de nouvelles maisons dont l'orientation est manifestement perpendiculaire au rivage.

La carte de répartition des céramiques et de l'os dénote une bonne corrélation entre structures et vestiges archéologiques, puisque ces matériaux se concentrent à l'emplacement du pilotis.

Fig. 39
 Plan du village de Neuchâtel/Fun'ambule avec l'emplacement des foyers et la répartition des pieux en fonction des deux phases d'abattage.
Pianta del villaggio di Neuchâtel/Fun'ambule con la situazione dei focolari e la distribuzione dei pali, distinti per fase di costruzione.

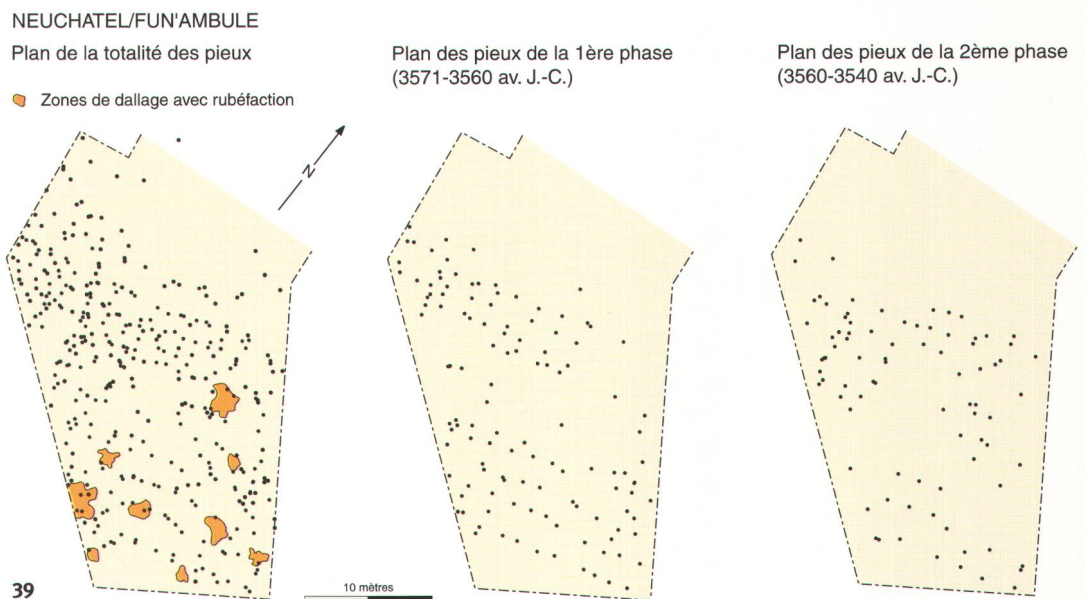
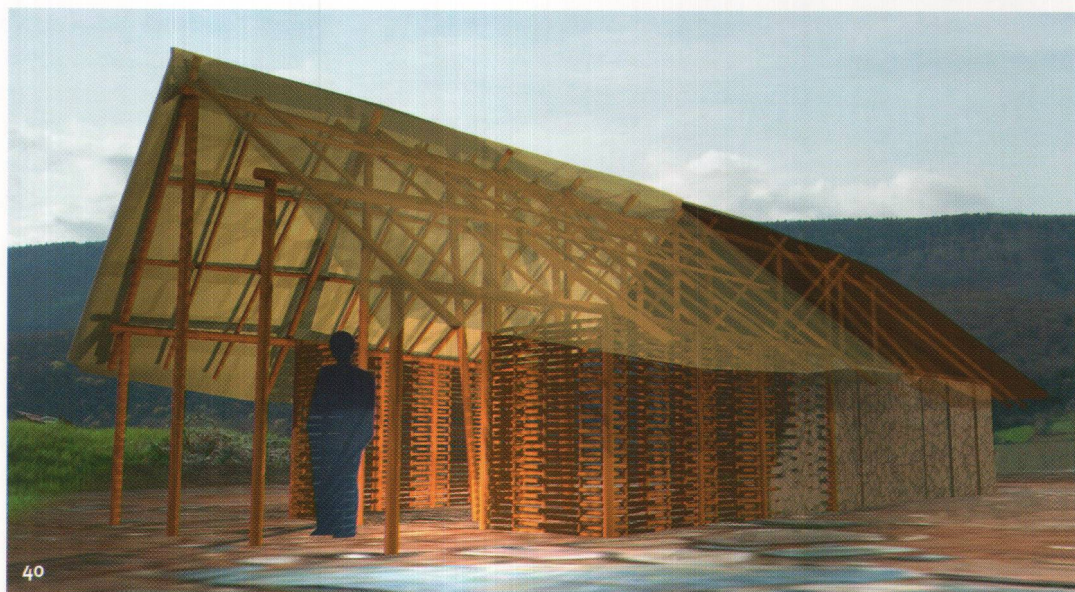


Fig. 40
Première proposition de reconstitution d'une habitation de Neuchâtel/ Fun'ambule.

Una prima proposta di ricostruzione d'una delle case di Neuchâtel/ Fun'ambule.



Des ensembles de dalles posées à même le sol, en calcaire, granite ou gneiss, servent, par ailleurs, de support au foyer domestique (fig. 35). Un pavage de galets sans doute complété de copeaux, de nattes ou de peaux, isole l'intérieur du logis de l'humidité. L'absence de dédoublement des pieux semble un argument supplémentaire pour restituer des structures à même le sol et non surélevées. Parmi les bois couchés, un poteau a conservé sa pointe et sa fourche. La longueur de l'ensemble atteignant 4,6 m, cela permet de poser la faîtière du toit à une hauteur située entre 3,5 et 4 m, une fois retranchée la partie enfoncée dans le sédiment.

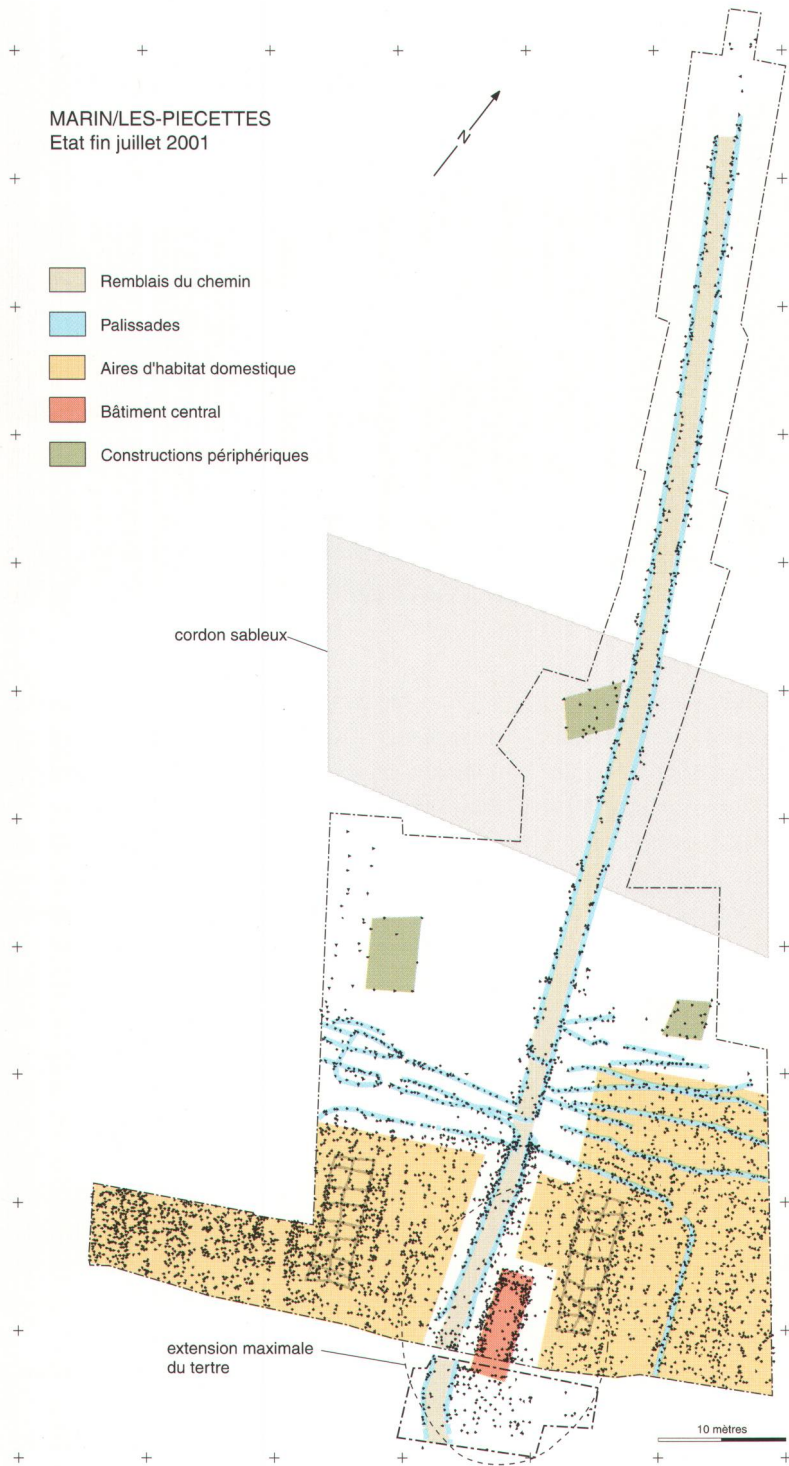
Le site de Marin-Epagnier/Les Piécettes

Menacé de destruction par l'implantation d'un lotissement de villas, le site des Piécettes se trouve sur la commune de Marin-Epagnier, à environ 300 m du rivage actuel, non loin du canal de la Thielle et du célèbre gisement archéologique de La Tène. Son altitude avoisine 430 m, soit légèrement au-dessus du niveau moyen du lac. La fouille de cette station littorale a débuté en

1998 et se terminera en été 2002. Les surfaces dégagées s'élèvent à plus de 2000 m², ce qui est suffisant pour appréhender l'organisation de toute une partie du village, avec sa zone centrale, ses palissades et ses structures périphériques (fig. 41).

L'état de conservation des couches archéologiques dépend des niveaux considérés. Les horizons les plus anciens ont subi une érosion lacustre, qui a emporté une partie du mobilier. En revanche, le niveau le plus récent nous est parvenu en excellent état, même si certaines catégories de vestiges comme le bois, la céramique ou l'os se sont partiellement décomposées ou fragmentées, suite à l'assèchement de la zone dès le 19^e siècle. L'étude des stratigraphies montre que le village n'était pas à l'abri des inondations causées par une élévation du niveau du lac. Quatre épisodes de transgressions lacustres ont pu être identifiés. Leur présence suggère que les maisons du village avaient une architecture adaptée aux zones inondables; elles pourraient bien avoir été construites sur pilotis.

L'étude typologique du mobilier, ainsi que les datations au radiocarbone et dendrochronologiques, situent l'occupation au cours du 35^e siècle



av. J.-C. La céramique présente toutes les caractéristiques de la phase Port-Conty du Cortaillood, avec une abondance de jarres en forme de tonneau et un faible nombre de petits récipients tels que gobelets, écuelles, bols, etc. Le village a probablement été occupé plusieurs décennies, durant lesquelles se distinguent deux à trois phases de construction. Contrairement au site du Fun'ambule, où plus de la moitié des pieux a pu être datée avec précision, la station des Piécettes pose bien des difficultés à l'analyse dendrochronologique. En effet, la mauvaise conservation des pieux et l'usage prépondérant de chênes de moins de 30 ans limitent si fortement les possibilités de datation qu'il n'est pas envisageable d'obtenir des dates d'abattage précises. L'analyse du champ de pieux repose par conséquent sur d'autres types d'informations: géométrie des alignements de pieux, niveau d'apparition des trous de poteaux, degré de conservation et type de comblement des trous, répartition des vestiges (mobilier et structures) et, enfin, recherche des superpositions et des exclusions spatiales entre les constructions des différentes phases. Cette entreprise a de bonnes chances d'aboutir à une reconstitution des états successifs du village car les réfections, les extensions ou les renforcements suivent une certaine logique d'une phase à l'autre, en respectant une organisation d'ensemble qui s'articule autour d'un édifice central.

Cette structure centrale est constituée d'un vaste tertre artificiel, qui supporte un bâtiment dont l'architecture et la fonction diffèrent des habitations environnantes (fig. 42). Dans son état final, ce tertre mesure 15 m sur 24 m et s'élève à 90 cm au-dessus du sol d'alentour. Il a été édifié en plusieurs étapes que l'on peut regrouper en trois phases principales. Lors de chacune d'entre elles, le monticule est rehaussé et élargi, et le bâtiment central – un édifice rectangulaire de moins de 3 m de large pour une longueur proche de 8 m – est reconstruit selon le même tracé. Les fondations de la première maison sont faites de deux rangées d'une multitude de pieux de petite section (5-7 cm), formant des parois de 60 à 80

Fig. 41
Plan du village de Marin/
Les Piécettes.
*Pianta del villaggio di Marin/
Les Piécettes.*

cm de largeur. Le deuxième bâtiment se superpose exactement au premier, mais le nombre de pieux utilisés est nettement inférieur. Enfin, la troisième reconstruction ne se compose plus que de quelques pieux de gros diamètre (12-14 cm) décrivant une structure à deux nefs de largeur inégale. Cet édifice n'avait pas vocation de maison d'habitation. Sa position centrale et dominante lui confère une importance particulière, bien exprimée par le dispositif architectural qui se développe autour de lui. Il s'agit d'un lieu qui a sans doute joué un rôle essentiel dans la vie de la communauté.

Reconnu sur une longueur de 110 m, un chemin débute à l'extérieur du village, du côté opposé au lac. Il est composé d'un remblai d'une épaisseur de 20 à 30 cm, dont le relief devait permettre de circuler au sec. Il est également bordé de deux rangées de pieux, qui correspondent soit à un ancien chemin de planches, soit à des clôtures conférant au tout l'aspect d'une allée. Le sentier s'élève sur un petit relief formé par un cordon

sableux, puis traverse une série de palissades qui ceinturent l'établissement du côté de la terre ferme (fig. 43). Il pénètre dans l'espace habité, passe une sorte de porte marquée par deux massifs de poteaux, puis gravit le tertre pour longer la paroi occidentale de l'édifice central. Il se prolonge ensuite sur l'autre versant du monticule et se poursuit en direction du lac, sans que l'on connaisse sa destination finale. Le chemin est étroitement lié au tertre et à son bâtiment; il suggère que ce dernier s'ouvrait sur l'ouest. Un autre accès paraît d'ailleurs se dessiner de ce côté, selon un axe parfaitement perpendiculaire à la voie principale.

Les palissades sont nombreuses, mais les recouvrements montrent qu'elles n'ont pas toutes fonctionné en même temps. Du côté occidental du chemin, deux phases de construction se distinguent, tandis que du côté oriental, trois épisodes pourraient bien se superposer. Deux d'entre eux correspondent à l'érection des palissades, tandis que le troisième semble en relation avec une

Fig. 42
Coupe nord du tertre où l'on peut voir les apports successifs d'argile et les différents niveaux d'implantation des trous de poteaux.

Sezione nord del tumulo. Si riconoscono gli accumuli successivi d'argilla e i diversi livelli occupati da buche di palo.





zone d'habitation. Dans tous les cas, on peut envisager le fonctionnement simultané de deux à trois palissades parallèles. La clôture construite le plus à l'intérieur du village se situe au niveau de la porte d'accès au monticule. Elle crée une séparation qui devait isoler le tertre et certaines maisons d'habitation du reste de l'agglomération. A l'ouest du chemin, un deuxième accès au village franchit une série de trois palissades.

De part et d'autre du monticule s'étendent les zones d'habitation. Elles se distinguent aisément par la présence de dépotoirs riches en mobilier archéologique, en ossements d'animaux et en pierres éclatées au feu. On y observe également des chapes d'argile rubéfiée qui résultent du démantèlement de foyers, de l'argile non cuite pouvant provenir du revêtement des cloisons, ou encore des accumulations de galets le long des parois des bâtiments. Au centre du tertre, ces vestiges sont quasiment inexistantes. Leur absence confirme ce que l'architecture met en évidence, à savoir la différence de fonction entre l'édifice central et les secteurs à vocation domestique. L'étude du champ de pieux n'est pas assez avancée pour proposer un plan définitif de toutes les maisons. Cependant, leur organisation générale est d'ores et déjà perceptible, grâce aux alignements de pieux marquant leur paroi. Elles sont implantées en rangées parallèles, suivant la même orientation que l'édifice central.

A l'ouest du tertre, le dégagement du niveau d'occupation le plus tardif a révélé le plan d'un bâtiment rectangulaire (fig. 44). Deux chapes d'argile rubéfiées sont situées au centre de la construction, alors qu'une troisième est rejetée à l'extérieur. Elles présentent un aspect déstructuré et semblent en position secondaire. Il arrive fréquemment que plusieurs chapes se superposent, séparées par des couches de fumier et parfois par un niveau d'argile grise, résultant d'une transgression lacustre. On peut parfois les retrouver percées par de nombreux trous de poteaux. Tous ces indices trahissent la présence de foyers installés sur le plancher surélevé des maisons, démantelés par la suite.

Fig. 43

Le chemin d'accès, constitué d'un remblai, traverse une série de palissades puis passe une sorte de porte signifiée par deux massifs de pieux.

La via d'accesso, costituita da un terrapieno, attraversava una serie di palizzate e, da ultimo una sorta di portale, di cui rimangono i due basamenti di palo.

Fig. 44

Maison d'habitation avec ses alignements de pieux marquant l'emplacement de ses parois latérales et de l'une de ses extrémités. Des chapes d'argile rubéfiées sont présentes au centre de l'habitat et sur sa bordure.

Abitazione delimitata dagli allineamenti di pali delle pareti laterali e della parete di fondo. Sedimenti argillosi rubefatti sono presenti al centro dell'abitato e ai suoi margini.

Un deuxième bâtiment a pu être isolé au nord de l'édifice central. Il est également composé de trois rangées de pieux, mais sa forme est légèrement trapézoïdale.

A l'extérieur des palissades, hors de la zone habitée, trois structures ont été identifiées. Délimitées par des trous de poteaux, elles correspondent à des constructions ou à des enclos de dimensions variables, dont la fonction nous échappe pour l'instant. Elles sont toutes trois localisées près d'un accès au village. Au centre de la plus grande d'entre elles se trouve un foyer formé de grandes dalles.

Deux sites littoraux remarquables

Les premiers résultats des fouilles du Fun'ambule et des Piécettes fournissent des éléments nouveaux concernant l'architecture et l'organisation de l'habitat au Néolithique, même si les deux sites ne bénéficient pas des conditions exceptionnelles d'Hauterive/Champréveyres, où l'habitat est connu sur la totalité de sa surface. C'est ainsi que des données concrètes sont versées au problème de l'existence – ou non – de constructions à plancher surélevé.

Les maisons du Fun'ambule sont installées à même le sol, avec des parois composées d'un nombre restreint de pieux et des dallages aménagés en surface. L'agencement de certains foyers de la zone sud permet de supposer l'existence de maisons d'habitation régulièrement alignées, comme c'est habituellement le cas dans les établissements de cette époque. Il se peut aussi que des bâtiments plus petits, tels des greniers, des ateliers ou des étables, puissent être mis en lumière dans d'autres secteurs de la fouille, mais l'analyse du champ de pieux n'est pas encore assez poussée pour pouvoir le confirmer.

Aux Piécettes, les habitations sont au contraire probablement construites sur pilotis, avec des parois soulignées par une multitude de pieux et des chapes d'argile se trouvant en position secondaire. La surface fouillée permet d'appré-

hender une partie du centre du village, ainsi que ses limites du côté de la terre ferme, avec ses palissades et son chemin d'accès. Le site présente certaines particularités qui le distinguent de la plupart des autres habitats du Néolithique. Son édifice central, implanté au sommet d'une colline artificielle, n'a en effet pas d'équivalent, à l'heure actuelle, sur le Plateau suisse. Toutes les constructions semblent s'organiser autour de ce bâtiment, dont on a cherché à limiter l'accès par un système complexe de palissades. A défaut de connaître toute la superficie du village, les divers sondages prouvent que les zones d'activité se prolongent bien au-delà des palissades. Le site des Piécettes semble correspondre à un établissement exceptionnel, jouant probablement le rôle de place centrale et révélant une certaine hiérarchie entre les villages de cette époque. |

